



DOSSIER DE PRÉ-INSCRIPTION ANNÉE SCOLAIRE 2026/2027

ECOLE PRIMAIRE MARIE-JEANNE ESTEVENON *Site Ecole Maternelle*

Merci de compléter le formulaire en majuscules

CADRE RESERVÉ À L'ADMINISTRATION

Date d'inscription effective :

L'enfant

Nom et Prénom (en majuscules) :

CLASSE : Toute Petite Section

SEXE : Masculin Féminin

DATE DE NAISSANCE :/...../..... à

Responsables Légaux

Civilité : Père Mère Autre :

Nom et Prénom :

Profession : Code INSEE :

Adresse : Code postal :

Téléphone :

Mail (valide):.....

Civilité : Père Mère Autre :

Nom et Prénom :

Profession : Code INSEE :

Adresse : Code postal :

Téléphone :

Mail (valide) :

L'enfant réside chez : Parents Père Mère Autre :

DOCUMENTS À FOURNIR OBLIGATOIREMENT POUR LA PRÉ-INSCRIPTION EN MAIRIE

Livret de famille (parents + enfant(s)) ou copie de l'acte de naissance + Carte d'identité des parents

Carnet de santé avec la page des vaccinations à jour

Justificatif de domicile de **moins de 3 mois** (facture eau, électricité, gaz, internet, avis d'impôt)

En cas d'hébergement : fournir une attestation d'hébergement + copie de la pièce d'identité de l'hébergeant + justificatif de domicile

Jugement précisant la garde de l'enfant (si les parents sont séparés ou divorcés).

S'il n'y a pas de jugement : un courrier manuscrit donnant l'accord mutuel de scolarisation + pièce d'identité des deux responsables légaux.

Décision MDPH s'il y a lieu

En cas de non résidence sur la commune de Bram : Accord écrit du Maire de la commune de résidence avec prise en charge des frais de scolarité

Je soussigné(e), Madame Monsieur

Déclare(nt) que les informations fournies ci-dessus sont exactes et correctes

M'engage à signaler tout changement de commune de résidence au cours de la scolarité de mon enfant.

Pour rappel, l'inscription définitive n'aura lieu qu'après décision de la commune et de l'école début Juillet 2025, en fonction des places disponibles.

Fait à :

Le :

Signature 1 :

Signature 2 :

La propreté n'est pas un critère d'accès à l'école. Toutefois, il sera demandé aux familles de fournir des couches de type pull up standard dans le cas où l'enfant ne serait pas propre en début d'année. En cas de contre-indication médicale à l'utilisation de couches standards, un certificat médical devra être fourni.

Le dossier est à déposer à la Mairie de Bram (Rue du Chanoine Andrieu) aux horaires d'ouverture : Lundi-Mardi-Mercredi et Vendredi 8h30-12h30 13h30-17h

Les informations recueillies à partir de ce formulaire, dans le cadre d'une obligation légale, font l'objet d'un traitement destiné à la mairie pour la gestion des inscriptions à l'école maternelle ou élémentaire. Les destinataires des données sont les personnels habilités de la mairie, les personnels habilités des organismes et établissements ayant reçu délégation en matière d'affaires scolaires. Les données sont conservées 1 an puis éliminées. Conformément à la Loi Informatique et Libertés du 06 janvier 1978 modifiée, et au Règlement Général sur la Protection des Données du 27 avril 2016, vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement (sous certaines conditions), et

de limitation du traitement de vos données. Pour exercer ces droits, merci de vous adresser à la mairie par courriel à : contact@villedebram.fr Si vous estimez, après nous avoir contacté, que vos droits « Informatique et Libertés » ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL) sur son site internet.